



Bruxelles, le 10 septembre 2015

KBC et CBC adaptent le taux de Start2Save

La politique menée ces dernières années par la BCE a entraîné l'abaissement des taux d'intérêt de la zone euro à un plancher historique. KBC et CBC se voient par conséquent dans l'obligation d'adapter le taux de Start2Save et de Start2Save4. Les modifications entreront en vigueur le 16 septembre 2015.

Le taux de base est maintenu à 1%, mais la prime de fidélité baisse de 0,50% à 0,30%.

Le taux du compte d'épargne classique reste inchangé.

Un compte d'épargne permet avant tout de disposer d'une réserve de liquidités à court terme. L'épargnant qui souhaite se constituer progressivement un capital - pour lui-même ou ses (petits-)enfants - opte pour KBC-Start2Save ou KBC-Start2Save4. Malgré cette baisse de taux, le rendement des comptes d'épargne Start2Save reste intéressant grâce à leur taux de base plus élevé. Le taux de base est en effet calculé jour après jour, tandis que la prime de fidélité nécessite de laisser l'argent pendant 12 mois sur un compte.

KBC et CBC proposent en outre une large gamme de solutions (d'investissement) alternatives, telles que des comptes à terme, des assurances épargne et investissement, divers fonds d'investissement (éventuellement avec protection du capital ou surveillance d'un plancher) et des plans d'investissement permettant à leurs clients d'investir systématiquement. KBC et CBC prodiguent bien entendu des conseils professionnels à leurs clients afin de les guider dans leurs choix.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
General Manager, Corporate
Communication /
porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service de presse
+ 32 2 429 65 01 Stef Leunens
+ 32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax + 32 2 429 81 60
E-mail pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à pressofficekbc@kbc.be.

Follow us at www.twitter.com/kbc_group
